

# AGENT·E TERRITORIAL·E

# le 31 mars

*Dans toutes les mairies, tous les conseils départementaux, toutes les régions, les métropoles, dans les SDIS, les établissements publics de santé, du logement, dans le secteur de l'eau, de la thanatologie, dans toutes les intercommunalités, dans tous les établissements médico-sociaux.*

## JE SUIS MOBILISÉ·E

10 % d'augmentation immédiate du point d'indice et rattrapage  
de ce qui nous a été confisqué en 12 ans de gel

10 % de temps de travail en moins pour aller vers les 32 heures et donner du travail à tout le monde  
10 % d'effectifs supplémentaires

Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique

AGENT  
PUBLIC  
ET FIER  
DE L'ÊTRE



Territoriaux  
de  
Mont-Saint-Martin